

**Objectifs**

Comprendre ce qu'est la déontologie, pourquoi elle est importante dans le domaine informatique et comment elle s'applique dans le futur métier des élèves.

**Qu'est-ce que la déontologie ?**

La déontologie désigne l'ensemble des règles, des devoirs et des obligations propres à une profession.

Elle guide le comportement des professionnels afin de garantir un travail honnête, responsable et respectueux.

Il est important de distinguer :

- La loi : ce qui est obligatoire ou interdit par l'État.
- La morale : ce que la société ou les individus considèrent comme bien ou mal.
- La déontologie : ce que la profession impose comme règles de conduite.

**Principes généraux**

Quelques principes fondamentaux de la déontologie :

- Confidentialité : protéger les informations auxquelles on a accès.
- Intégrité : agir honnêtement, ne pas falsifier ou tricher.
- Responsabilité : assumer ses actes, respecter ses engagements.
- Neutralité : rester impartial, ne pas discriminer.

**La déontologie en informatique**

Dans le domaine informatique, ces principes prennent une importance particulière.

**Gestion des données**

- Respect de la vie privée et des données personnelles (ex. RGPD).
- Protection des mots de passe et des fichiers sensibles.
- Ne pas divulguer des informations confidentielles.

**Utilisation du matériel**

- Utiliser correctement les ressources mises à disposition (ordinateurs, réseau).
- Ne pas installer de logiciels sans autorisation.
- Ne pas utiliser le matériel à des fins personnelles abusives.

**Licences logicielles**

- Ne pas pirater de logiciels.
- Connaître la différence entre logiciel propriétaire, libre et open source.
- Respecter les droits d'auteur.

**Sécurité informatique**

- Signaler une faille plutôt que l'exploiter.
- Ne pas introduire de virus ou logiciels malveillants.
- Avoir une attitude responsable face aux systèmes informatiques.

## Études de cas

### Cas 1 : Consultation de données privées

Un technicien en entreprise remarque qu'un collègue ouvre les dossiers médicaux d'un patient, alors que ce n'est pas nécessaire à sa mission.

Problème : violation de la confidentialité, non-respect du secret professionnel.

Règles violées : respect de la vie privée, intégrité.

Attitude correcte : ne pas se taire, signaler la situation à un supérieur hiérarchique ou au responsable de la sécurité des données, ne pas couvrir l'acte du collègue.

### Cas 2 : Copie illégale d'un logiciel

Un client demande au technicien d'installer sur son ordinateur une version piratée d'un logiciel professionnel coûteux, car il ne veut pas payer la licence.

Risques : illégalité, sanctions pénales, atteinte à la réputation, failles de sécurité avec un logiciel cracké.

Règle concernée : respect des droits d'auteur et des licences.

Réponse possible : expliquer calmement que c'est interdit, proposer des alternatives légales (version gratuite, logiciel open source, licence adaptée).

### Cas 3 : Découverte d'une faille de sécurité

Un élève trouve une faille dans le réseau informatique de l'école. En l'exploitant, il pourrait accéder aux données des professeurs.

Problème : intrusion illégale, perte de confiance, conséquences disciplinaires et judiciaires.

Bonne démarche : ne pas exploiter la faille, la documenter et la signaler à un enseignant ou au responsable informatique.

Si rien n'est fait : relancer poliment, mais ne pas exploiter soi-même. Préserver son intégrité.

### Cas 4 : Utilisation du matériel de l'entreprise à des fins personnelles

Un technicien utilise régulièrement l'imprimante et l'ordinateur de l'entreprise pour imprimer des documents personnels et télécharger des films.

Problème : abus de ressources professionnelles, perte de productivité, risques légaux (films piratés).

Risques : sanctions disciplinaires, perte de confiance, image négative.

Bonne attitude : limiter l'usage personnel, demander l'autorisation si nécessaire, utiliser son matériel personnel pour ses besoins privés.

## Conclusion

La déontologie en informatique est essentielle pour :

- Protéger la vie privée et la sécurité des utilisateurs.
- Assurer la confiance entre techniciens, entreprises et clients.
- Préserver sa propre réputation professionnelle.

Un bon informaticien n'est pas seulement compétent techniquement : Il respecte aussi les règles éthiques et professionnelles de sa fonction.